

Motion du conseil syndical du SNUDI-FO 53

Dans une circulaire parue le 2 juillet, le ministre Geffray annonce l'instauration à la rentrée 2026 d'une cérémonie commémorative annuelle d'hommage à tous les « morts pour la France » dans chaque école élémentaire, collège et lycée, publics ou privés sous contrat » qui se tiendra « au choix de l'établissement, dans les quatre jours précédant ou suivant le 11 novembre.

La circulaire indique que « *l'École a pour mission de permettre aux élèves de devenir des citoyens conscients de partager une destinée commune* ». Puis elle précise que cette cérémonie « *participe de la cohésion nationale, dans un environnement international marqué par des formes renouvelées de conflictualité* ».

Une « destinée commune » ? Dans la guerre ?

De plus, cette circulaire s'inscrit parfaitement dans le contexte de discours présidentiels expliquant qu'il fallait être prêts à « *accepter le risque de perdre ses enfants et de souffrir économiquement* » ...

Elle s'ajoute à la multiplication de mesures de militarisation de l'école à l'instar du guide pour « *acculturer les jeunes à la défense* », les « *classes défense* », les « *rallyes citoyens* », les partenariats qui se multiplient entre l'école et l'armée.

Enfin, le guide « *organiser une cérémonie commémorative* » encourage des partenariats avec l'armée, la sécurité civile, la gendarmerie... ou encore incite les écoles à investir dans des monuments aux morts.

Le conseil syndical du SNUDI-FO 53, réuni le 16 septembre à Laval, refuse de partager une prétendue « destinée commune » avec les fauteurs de guerre et les marchands de canons (dont les profits ont par ailleurs explosé...).

Le conseil syndical du SNUDI-FO 53 refuse de participer à cet embrigadement de la jeunesse et exige le retrait de la circulaire « 11 novembre ».

Les PE veulent instruire et enseigner à leurs élèves.

Les PE et AESH du département de la Mayenne veulent des moyens pour l'école, pas pour la guerre. Ce ne sont pas nos missions, ce n'est pas cela l'instruction, ce n'est pas l'Ecole Publique.

Le conseil syndical du SNUDI-FO 53 appelle les personnels à discuter de cette nouvelle circulaire et à prendre position collectivement pour son retrait. Le conseil syndical du SNUDI-FO 53 mandate le bureau départemental pour organiser la mise en échec de la mise en œuvre de cette circulaire et le soutien aux collègues qui refuseront de participer à la mise en place de cette cérémonie et à l'embrigadement de la jeunesse.

De l'argent pour l'école Publique, pas pour la guerre !

Adopté à l'unanimité des 24 PE et AESH présents